

Sommaire

Remerciements —	7
Avant-propos —	9
Préface. La Maison rouge —	17
I. Un « prétendu » nettoyage ethnique ? —	25
II. Vers un État exclusivement juif —	37
III. Partition et destruction : la résolution 181 de l'ONU et son impact —	59
IV. Finalisation d'un plan directeur —	71
V. La marche à suivre du nettoyage ethnique : le plan Daleth —	123
VI. Drôle de guerre et vraie guerre pour la Palestine : mai 1948 —	169
VII. L'escalade des opérations de nettoyage : juin-septembre 1948 —	191
VIII. Achever le travail : octobre 1948-janvier 1949 —	227
IX. L'occupation et son odieux visage —	249
X. Le mémoricide de la Nakba —	277
XI. La négation de la Nakba et le « processus de paix » —	289
XII. La forteresse Israël —	305
Épilogue. La Maison verte —	317
Chronologie —	323
Annexes —	329
Bibliographie —	339
Notes —	345
Index des noms de personnes —	359
Index des noms de lieux —	363

III. Partition et destruction : la résolution 181 de l'ONU et son impact

L'aspect le plus brutal du conflit dans l'ex-Yougoslavie a été le « nettoyage ethnique », dont l'objectif est d'expulser des minorités, par la force, de régions occupées par une majorité différente. Auparavant, des populations différentes vivaient ensemble dans le même village, et il n'y avait aucune division en groupes ethniques et aucun nettoyage ethnique. Les causes de la situation sont donc clairement politiques.

Compte rendu analytique de la séance du 6 mars 1995 du Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale au sujet de l'ex-Yougoslavie.

La population de la Palestine

Quand le mouvement sioniste commença ses opérations de nettoyage ethnique en Palestine, au début de décembre 1947, le pays avait une population « mixte » de Palestiniens et de Juifs. Les Palestiniens indigènes, majoritaires, en représentaient les deux tiers, en recul depuis le début du Mandat, où ils étaient 90 %. Un tiers était composé des nouveaux venus juifs, c'est-à-dire des colons sionistes et des réfugiés en provenance d'une Europe en proie à la guerre, et la plupart étaient arrivés en Palestine à partir des années 1920²⁷. Depuis la fin du XIX^e siècle, les autochtones palestiniens cherchaient à obtenir le droit à l'autodétermination, d'abord au sein d'une identité panarabe, puis, très vite après la Première Guerre mondiale, dans le cadre du système du Mandat, qui promettait de conduire à l'indépendance et à un avenir fondé sur les principes de la démocratie les nouveaux États-nations qu'il avait créés au Moyen-Orient. Mais la charte du Mandat britannique pour la Palestine reprenait aussi, dans son intégralité, la déclaration Balfour de 1917, donc la promesse faite par la Grande-Bretagne au mouvement sioniste de garantir aux Juifs un « foyer » (*homeland*) en Palestine.

En dépit de la politique pro-sioniste de la Grande-Bretagne et de la présence d'une minorité juive de plus en plus nombreuse, la Palestine était encore un pays très arabe à la fin du Mandat. Presque toutes ses terres cultivées appartenaient à la population indigène, ce qui rend ici l'usage de l'adjectif « mixte » un peu tendancieux, c'est le moins qu'on puisse dire. Les dirigeants sionistes avaient bien essayé de persuader les immigrants juifs – constamment, depuis que les tout premiers étaient arrivés en Palestine – d'aller s'installer dans les campagnes, mais sans succès. Dans leur écrasante majorité, les nouveaux venus préféraient les villes, petites ou grandes. La plupart des colonies

Le nettoyage ethnique de la Palestine

sionistes en milieu rural étaient donc très éloignées les unes des autres. Dans certaines régions, comme la Galilée au nord et le Naqab (Néguev) au sud, c'étaient des îles perdues dans la campagne palestinienne.

En raison de cet isolement, ces colonies ressemblaient davantage à des garnisons qu'à des villages : leur conception et leur topographie avaient été inspirées par des considérations de sécurité plus que d'habitat humain. Leur introversion fortifiée formait un curieux contraste avec les espaces ouverts des villages palestiniens traditionnels, où, depuis les maisons en pierres naturelles, on accédait librement, sans obstacle, aux champs tout proches, puis aux vergers et aux oliveraies qui les entouraient.

Que les Juifs aient été si peu nombreux à s'installer dans les campagnes palestiniennes posait un sérieux problème à ceux qui voulaient résoudre par une partition le conflit qui s'accroissait entre les deux communautés. D'un côté, la logique et le bon sens imposaient que la campagne, globalement – plus des trois quarts du territoire –, reste palestinienne. De l'autre, dans les villes, les deux parties étaient presque à égalité. Comment délimiter deux entités distinctes, l'une palestinienne, l'autre juive, avec des populations homogènes quand la réalité sur le terrain était telle ? À l'origine, la partition de la Palestine était une solution britannique, mais elle était devenue un axe essentiel de la politique sioniste à partir de 1937. Les Britanniques avaient avancé précédemment d'autres options, notamment la création d'un État binational, que les Juifs avaient rejetée, et la division de la Palestine en cantons (sur le modèle suisse), que les deux parties avaient refusé de prendre en considération. Finalement, Londres renonça à essayer de trouver une solution au conflit qui menaçait et, en février 1947, transmit la question de la Palestine aux Nations unies. Bien vue par les dirigeants sionistes et désormais soutenue par la Grande-Bretagne, la partition s'imposa. Les intérêts des Palestiniens furent vite presque totalement éliminés du processus.

Le plan de partition de l'ONU

Une ONU inexpérimentée, qui n'avait que deux ans d'âge en 1947, confia la question du destin futur du pays à une commission spéciale des Nations unies pour la Palestine, l'UNSCOP. Aucun de ses membres n'avait la moindre expérience en matière de résolution de conflits ni ne connaissait grand-chose à l'histoire de la Palestine.

L'UNSCOP décida, elle aussi, de privilégier la partition comme principe directeur d'une future solution. Il est vrai que ses

III. Partition et destruction

membres discutèrent un moment de la possibilité de faire de toute la Palestine un seul État démocratique dont l'avenir serait alors déterminé par le vote majoritaire de la population, mais ils finirent par abandonner l'idée. L'UNSCOP recommanda à l'Assemblée générale des Nations unies de partager la Palestine en deux États liés entre eux, comme dans une fédération, par une unité économique. Elle préconisa aussi que la ville de Jérusalem fût érigée en *corpus separatum*, sous un régime international administré par l'ONU. Le rapport final de l'UNSCOP prévoyait que les deux futurs États seraient identiques, à l'exception de leur «balance démographique» intérieure, et soulignait la nécessité pour les deux entités d'adhérer aux préceptes de la démocratie libérale. Le 29 novembre 1947, tout cela devint la résolution 181 de l'Assemblée générale⁷⁸.

Il est clair qu'en votant la résolution sur la partition les Nations unies ont totalement ignoré la composition ethnique de la population de la Palestine. Si elles avaient décidé que la superficie du futur État juif correspondrait au territoire où s'étaient installés les Juifs, ces derniers auraient eu droit à 10 % du pays, pas davantage. Mais les Nations unies ont admis la revendication nationaliste du mouvement sioniste sur la Palestine ; et elles ont aussi cherché à indemniser les Juifs pour l'Holocauste nazi en Europe.

Voilà pourquoi le mouvement sioniste s'est vu «donner» un État qui recouvrait plus de la moitié du territoire. Si les membres de l'UNSCOP sont allés dans le sens du point de vue sioniste, c'est aussi parce que la direction palestinienne était opposée, depuis 1918, à la partition du pays. Au cours de son histoire, cette direction, essentiellement composée de notables des villes, s'était assez souvent montrée inapte à représenter réellement la population indigène de Palestine. Mais cette fois-ci elle l'a fait : elle a pleinement soutenu le ressentiment populaire de la société palestinienne face à l'idée d'un «partage» de son pays avec des Européens venus le coloniser.

La Ligue arabe, l'organisation régionale des États arabes, et le Haut Comité arabe (l'embryon de gouvernement palestinien) ont décidé de boycotter les négociations avec l'UNSCOP avant le vote de la résolution de l'ONU, et, après novembre 1947, ils n'ont pas pris part aux délibérations sur la meilleure façon de l'appliquer. Dans ce vide, les dirigeants sionistes ont pu avancer avec aisance et confiance, et ils ont vite instauré un dialogue bilatéral avec l'ONU sur l'élaboration d'un plan d'avenir pour la Palestine. C'est une situation que nous verrons souvent se reproduire dans l'histoire des efforts de paix en Palestine, no-

Le nettoyage ethnique de la Palestine

tamment après l'entrée en jeu des Américains en 1967 : jusqu'à nos jours, «rétablir la paix en Palestine» a toujours voulu dire appliquer une stratégie exclusivement discutée entre les États-Unis et Israël, sans consulter sérieusement les Palestiniens ni tenir compte de leurs intérêts.

Le mouvement sioniste a si rapidement dominé le jeu diplomatique en 1947 que la direction de la communauté juive s'est sentie assez assurée pour demander à l'UNSCOP un État couvrant plus de 80 % du pays. Les émissaires sionistes aux négociations avec l'ONU ont en fait présenté une carte de l'État qu'ils voulaient : il comprenait l'ensemble du territoire qu'Israël occuperait un an plus tard, c'est-à-dire la Palestine du Mandat sans la Cisjordanie. La plupart des membres de l'UNSCOP ont jugé, cependant, que c'était un peu trop, et ils ont persuadé les Juifs de se contenter de 56 % du pays. De plus, les pays catholiques sont parvenus à convaincre l'ONU d'internationaliser Jérusalem, étant donné son importance religieuse. L'UNSCOP a donc rejeté aussi la revendication sioniste d'intégrer la Ville sainte au futur État juif⁷⁹.

Si la partition du pays – très largement palestinien – en deux parties égales s'est révélée aussi désastreuse, c'est parce qu'elle a été décidée contre la volonté de la population indigène majoritaire. En claironnant leur intention de créer des entités politiques juive et arabe égales en Palestine, les Nations unies violaient les droits fondamentaux des Palestiniens et ignoraient totalement la solidarité inquiète de l'ensemble du monde arabe avec la Palestine, au plus fort de la lutte anticolonialiste au Moyen-Orient.

L'impact de la décision sur le pays lui-même et sur sa population fut bien pire. Au lieu de détendre l'atmosphère, comme elle était censée le faire, la résolution ne fit qu'aviver les tensions, et contribua directement à précipiter le pays dans l'une des phases les plus violentes de son histoire. Déjà, en février 1947, quand les Britanniques avaient annoncé leur intention de quitter la Palestine, les deux communautés avaient paru plus proches de la guerre totale que jamais auparavant. Si aucune flambée de violence importante n'avait été signalée avant l'adoption par l'ONU de sa résolution de partition le 29 novembre 1947, l'angoisse était particulièrement vive dans les villes mixtes. Tant qu'on ne savait pas trop dans quel sens iraient les Nations unies, la vie continua plus ou moins normalement. Mais, dès que les jeux furent faits, dès que la population apprit que l'ONU avait voté à une majorité écrasante la partition de la Palestine, l'ordre public s'effondra et un terrible pressentiment s'abattit sur le pays : la partition signifiait l'affrontement final. Le chaos qui suivit pro-

III. Partition et destruction

voqua la première guerre israélo-arabe. Le nettoyage ethnique des Palestiniens avait commencé.

Les positions arabe et palestinienne

Les dirigeants palestiniens, je l'ai dit, avaient décidé depuis le début de boycotter les travaux de l'ONU. À en croire la propagande israélienne actuelle, cette décision prouve que les Palestiniens eux-mêmes – et non Israël – doivent être tenus pour responsables du malheur qui s'est abattu sur eux en 1948. L'historiographie palestinienne a efficacement récusé ces accusations en montrant combien les procédures que l'ONU avait choisi de suivre étaient injustes et illégales, et en explorant la raison d'être de la création de l'UNSCOP. Avant de poursuivre, je voudrais résumer ces arguments et les examiner de plus près.

En retenant comme objectif premier la partition, les Nations unies ont ignoré l'objection de principe fondamentale que les Palestiniens opposaient au plan, bien connue des médiateurs depuis la déclaration Balfour trente ans plus tôt. Walid Khalidi a résumé la position palestinienne comme suit : « Le peuple indigène de Palestine, comme le peuple indigène de tous les autres pays du monde arabe, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Europe, refusait de partager en deux le pays avec une communauté de colons⁸⁰. »

Quelques semaines après le début des travaux de l'UNSCOP, les Palestiniens ont compris que le jeu avait été faussé en leur défaveur : le résultat final du processus serait une résolution de l'ONU sur la partition du pays entre la population indigène – les Palestiniens – et une colonie de nouveaux venus dont beaucoup n'étaient arrivés que tout récemment. Quand la résolution 181 fut adoptée en novembre 1947, leur pire cauchemar commença à se dérouler sous leurs yeux : neuf mois après que les Britanniques avaient annoncé leur décision de s'en aller, les Palestiniens se retrouvaient à la merci d'une organisation mondiale qui semblait prête à ignorer toutes les règles de la médiation internationale, que posait pourtant sa propre charte, et à proclamer une solution qu'ils jugeaient illégale et immorale. Plusieurs dirigeants palestiniens de l'époque ont demandé que la Cour internationale de justice (fondée en 1946) se prononce sur sa légalité, mais ce procès n'a jamais eu lieu⁸¹. Nul besoin d'être un grand juriste ou philosophe du droit pour prédire comment la Cour internationale aurait apprécié la décision d'imposer à un pays une solution à laquelle la majorité de sa population était violemment opposée.

Le nettoyage ethnique de la Palestine

L'injustice était aussi flagrante à l'époque qu'aujourd'hui. Pourtant, elle a été à peine commentée par les grands journaux occidentaux qui couvraient alors la Palestine. Les Juifs, qui possédaient moins de 6 % de l'ensemble de la superficie foncière de la Palestine et ne constituaient pas plus du tiers de sa population, recevaient plus de la moitié du territoire. Au sein des frontières de leur État tel que le proposait l'ONU, ils ne possédaient que 11 % des terres et ils étaient minoritaires dans tous les districts sauf un. Dans le Néguev – région aride, certes, mais qui avait malgré tout une population bédouine et rurale considérable, et qui représentait un gros morceau de l'État juif –, ils ne constituaient que 1 % de la population totale.

D'autres aspects compromettant la crédibilité juridique et morale de la résolution sont vite apparus. La résolution de partition intégrait à l'État juif projeté les terres les plus fertiles, ainsi que la quasi-totalité de l'espace urbain et rural juif en Palestine. Mais cet État comprenait aussi 400 villages palestiniens (sur plus de 1 000). Avec le recul, on pourrait soutenir, pour la défense de l'UNSCOP, que la résolution 181 reposait sur le postulat d'une coexistence pacifique entre les deux nouvelles entités politiques : il n'était donc pas nécessaire d'être très attentif aux déséquilibres démographiques et géographiques. Si ce fut le cas, comme certains de ses membres devaient l'affirmer plus tard, l'UNSCOP s'est rendue coupable d'une complète erreur de lecture sur le sionisme et d'une sous-estimation grossière de ses ambitions. Pour citer encore Walid Khalidi, la résolution 181 a été « la décision hâtive de donner la moitié de la Palestine à un mouvement idéologique qui, dès les années 1930, déclarait ouvertement qu'il souhaitait désarabiser la Palestine⁸² ». Ce qui souligne l'aspect le plus immoral de la résolution 181 : elle ne comprenait aucun mécanisme pour prévenir le nettoyage ethnique du pays.

Regardons de plus près la carte finale que les Nations unies ont proposée en novembre 1947 (voir la carte 5). La Palestine devait en fait être divisée en trois. Sur 42 % du territoire, 818 000 Palestiniens auraient un État comprenant aussi 10 000 Juifs. L'État prévu pour les Juifs s'étendrait sur près de 56 % du territoire, que 499 000 Juifs devraient partager avec 438 000 Palestiniens. La troisième partie était une petite enclave autour de la ville de Jérusalem, placée sous administration internationale et dont les 200 000 habitants se divisaient à parts égales entre Palestiniens et Juifs⁸³.

La balance démographique presque en équilibre au sein de l'État alloué aux Juifs était telle que, si ce plan avait effectivement été appliqué, il aurait été un cauchemar politique pour

III. Partition et destruction

les dirigeants sionistes, qui n'auraient jamais atteint aucun de leurs objectifs principaux. Comme l'a dit Simha Flapan, l'un des premiers Juifs israéliens à avoir contesté la version sioniste admise des événements de 1948, si les Arabes ou les Palestiniens avaient décidé d'accepter la résolution de partition, les dirigeants juifs auraient sûrement rejeté la carte que leur proposait l'UNSCOP⁸⁴.

En fait, la carte des Nations unies était un moyen sûr de déclencher la tragédie qui a commencé le lendemain même du vote de la résolution 181. Comme l'ont compris plus tard les théoriciens du nettoyage ethnique, quand on adopte une idéologie exclusiviste dans un contexte ethnique tendu, il ne peut y avoir qu'un seul résultat : le nettoyage ethnique. En dessinant la carte comme ils l'ont fait, les membres de l'ONU qui ont voté pour la résolution de partition ont directement contribué au crime qui allait suivre.

La réaction juive

En 1947, David Ben Gourion présidait une structure politique de prise de décision qui constitue probablement le seul aspect complexe de l'histoire relatée ici, mais cette question a été traitée de façon très approfondie ailleurs⁸⁵ et elle sort du cadre de cet ouvrage. Pour faire court, cette structure lui permettait de déterminer presque seul les grands axes de la politique de la communauté juive à l'égard du monde, des pays arabes voisins et des Palestiniens. Ce fut Ben Gourion qui amena les autres dirigeants juifs, à cette date, à simultanément accepter et ignorer la résolution de partition des Nations unies du 29 novembre 1947.

Le rejet catégorique du plan par les gouvernements arabes et la direction palestinienne a incontestablement aidé Ben Gourion à penser qu'il pourrait à la fois accepter le projet et œuvrer contre lui. Dès octobre 1947, avant l'adoption de la résolution, il avait été très clair avec ses amis de la direction : si la carte du plan de partition n'était pas satisfaisante, l'État juif ne serait pas obligé de l'accepter⁸⁶.

Il est donc évident que l'attitude des Palestiniens – rejet ou acceptation – n'aurait rien changé au jugement de Ben Gourion sur les faiblesses de ce plan. Pour lui comme pour ses amis au sommet de la hiérarchie sioniste, un État juif solide signifiait un État englobant l'essentiel de la Palestine et un tout petit nombre de Palestiniens, voire aucun⁸⁷. De même, la décision prise par l'ONU de transformer Jérusalem en ville internationale ne le

Le nettoyage ethnique de la Palestine

tourmentait absolument pas. Il était décidé à faire de toute la ville la capitale de l'État juif. Si, finalement, il n'y est pas parvenu, c'est pour de tout autres raisons – des complications et des désaccords apparus dans les négociations jordano-juives sur l'avenir du pays et de la ville, dont nous reparlerons plus loin.

Si insatisfait qu'il fût de la carte de l'ONU, Ben Gourion comprit que, vu les circonstances – le rejet total de la carte par le monde arabe et par les Palestiniens –, la détermination des frontières définitives resterait une question ouverte. L'important, c'était la reconnaissance internationale du droit des Juifs à avoir un État à eux en Palestine. Un fonctionnaire britannique observateur à Jérusalem écrivit à son gouvernement que l'acceptation sioniste de la résolution de partition était sélective. Les sionistes se réjouissaient de la reconnaissance internationale de l'État juif, mais ils ajoutaient que les Nations unies avaient offert «des conditions non sionistes pour le maintenir⁸⁸».

Le rejet prévu du plan par les Arabes et les Palestiniens⁸⁹ permit à Ben Gourion et à la direction sioniste de soutenir que le projet de l'ONU était caduc dès le jour de son adoption – à l'exception, bien sûr, des clauses qui reconnaissaient la légalité de l'État juif en Palestine. Étant donné le refus palestinien et arabe, les frontières de cet État, pour Ben Gourion, seraient «déterminées par la force et non par la résolution de partition⁹⁰». Et le sort de ses habitants arabes aussi.

Le Conseil consultatif se met au travail

Une règle se dessine alors. Moins le public devant lequel il parle est important, plus Ben Gourion affiche son soutien à la résolution de partition. Plus l'auditoire a du poids, plus il la rejette avec violence et mépris. Devant l'instance spéciale qui le conseille sur les problèmes de sécurité, le Comité de défense, il la récuse d'emblée, et, dès le 7 octobre 1947 – avant même le vote de la résolution 181 de l'ONU –, nous constatons qu'il déclare à son cercle rapproché, le Conseil consultatif, qu'étant donné le refus arabe de coopérer avec l'ONU «il n'existe aucune limite territoriale au futur État Juif⁹¹».

En octobre et novembre 1947, le Conseil consultatif devint pour Ben Gourion le cadre de réflexion le plus important. Ce n'est qu'avec ses membres qu'il discutait ouvertement des conséquences possibles de sa décision de ne pas respecter la carte de la partition et d'utiliser la force pour assurer dans le pays une majorité juive ainsi qu'un pouvoir exclusivement juif. Sur ces questions «sensibles», il ne pouvait avoir confiance

III. Partition et destruction

que dans cette coterie de politiques et de militaires triés sur le volet.

Ben Gourion comprenait que ces sujets ne pouvaient être évoqués en public : c'était justement pour cela qu'il avait créé le Conseil consultatif. Celui-ci, on l'a vu, n'était pas une organisation officielle, et nous ne disposons d'aucun compte rendu convenable de la plupart de ses réunions⁹². Il est d'ailleurs peu probable que quelqu'un ait pris des notes – sauf lors d'une ou deux séances cruciales qui ont été retranscrites et sur lesquelles je reviendrai. Mais Ben Gourion a noté le résumé de nombreuses réunions dans son journal personnel, qui est une source historique importante pour ces années-là. De plus, certains membres du Conseil consultatif ont été interviewés plus tard, et d'autres ont écrit leur autobiographie ou des Mémoires. Dans les pages qui suivent, je m'appuie sur le journal de Ben Gourion, la correspondance archivée et les archives privées d'Israël Galili, qui a assisté à toutes les séances (l'ensemble de ces sources se trouvent aux Archives Ben Gourion à Sdeh Boker). En outre, ces réunions donnaient lieu à une correspondance très fournie, que l'on peut retrouver dans diverses archives israéliennes. Elles ont eu lieu en partie au domicile de Ben Gourion à Tel-Aviv, en partie à la Maison rouge. Comme celle du 10 mars 1948, certaines se sont tenues le mercredi à la Maison rouge dans le cadre de la réunion hebdomadaire officielle du Haut Commandement, le Matkal (le compte rendu de la partie officielle de ces séances figure dans les Archives des FDI). D'autres, privées, ont eu lieu au domicile de Ben Gourion le lendemain de la réunion officielle du mercredi. Ces séances privées sont évoquées très prudemment dans le journal de Ben Gourion, mais on peut les reconstruire à l'aide de sources comme le journal de Yossef Weitz, les archives d'Israël Galili et les lettres de Ben Gourion à plusieurs de ses collaborateurs, dont le plus important était son second Moshe Sharett (à l'étranger pendant l'essentiel de cette période)⁹³. Le 15 mai 1948, les réunions ont été transférées dans un nouveau lieu à l'est de Tel-Aviv, qui est devenu le quartier général de l'armée israélienne.

Le Conseil consultatif, nous l'avons vu, rassemblait de hauts responsables de la sécurité et des spécialistes des « affaires arabes », une formule qui allait être le noyau de la plupart des organismes chargés, au fil des ans, de conseiller les futurs gouvernements d'Israël sur les problèmes de sûreté de l'État, d'orientations stratégiques et d'élaboration de politiques à l'égard du monde arabe en général et des Palestiniens en particulier⁹⁴. Il a commencé à se réunir régulièrement autour de Ben Gourion en février 1947, date à laquelle les Britanniques ont

Le nettoyage ethnique de la Palestine

décidé de quitter la Palestine, puis à un rythme plus soutenu à partir d'octobre 1947, lorsque ont filtré des informations indiquant que les Palestiniens allaient rejeter le plan de partition de l'ONU. Une fois éclaircies les positions palestinienne et arabe, les membres du Conseil consultatif ont compris qu'ils n'auraient pas seulement à décider du sort des Palestiniens dans l'État juif dessiné par l'ONU : leurs mesures s'appliqueraient aussi aux Palestiniens qui vivaient dans les territoires accordés par les Nations unies à l'État arabe de Palestine. Au chapitre suivant, nous verrons comment a évolué la pensée du Conseil jusqu'à la mise au point d'un plan final pour déposséder un million de Palestiniens, sans distinction de localisation géographique.

La première réunion attestée du Conseil consultatif est celle du 18 juin 1947, pendant la réunion régulière du Haut Commandement du mercredi après-midi. Ben Gourion l'a rapportée dans son journal et dans ses Mémoires publiés. La communauté juive, a-t-il dit aux participants, allait devoir « défendre non seulement nos implantations, mais le pays dans son ensemble et notre avenir national ». Plus tard, dans un discours prononcé le 3 décembre 1947, il répéterait cette expression, « notre avenir national », et s'en servirait comme d'un nom de code pour désigner la « balance démographique » dans le pays⁹⁵.